#### **REUNION COHESION 15/02/2017**

Présents : Doris, Isabelle, Jean-François, Greg, Elisabeth, Anny, Chantal, Marie-Pascale, Fabienne, Aline, Jean, Nadège, Inma, Bruno, Françoise

Excusés: Pierre, Christiane, Pierre, Anne-Liz, Jacques, Claudine, Henri, Jacques

Secrétaire de séance : Marilène

## Mise à plat des différents exprimés par mail

Greg revient sur le quiproquo concernant l'ouverture du compte pour le groupe solidarité. Greg présente ses excuses s'il a oublié de mentionner l'ouverture de compte lors de la précédente réunion de cohésion. Cependant lors de la réunion cohésion du 2 février, il a été partagé et décidé que le groupe « solidarité » serait autonome dans la gestion de ses dons et fonds. Aucun budget ne lui a été alloué sur le budget prévisionnel justement parce que sa gestion était autonome, et que le groupe demanderait un budget supplémentaire s'il avait un besoin particulier nécessitant l'intervention des fonds généraux de VMT. Greg n'a pas voulu sciemment prendre des libertés par rapport au groupe cohésion. Pour lui l'ouverture de compte découlait des échanges sur l'autonomie du groupe, alors que cela ne semblait pas couler de source pour les membres de VMT qui se sont manifestés par mail. Il est regrettable que ce point ait provoqué un conflit entre personnes de bonne foi, très impliquées et oeuvrant positivement de longue date pour VMT.

## Nous nous sommes mis d'accord sur les points suivants :

- les échanges de mails ne doivent pas servir à régler ce genre de différend car ils peuvent avoir une valeur juridique et surtout car cela n'est pas conforme à notre souhait de travail collectif bienveillant.
- il faut être très attentif aux termes utilisés dans les mails pour rester bienveillants
- nous respectons la décision d'une personne qui décident de quitter l'association
- il nous faut mettre au point une autre manière de procéder pour les prises de décisions par mail au sein du groupe

#### Résolution de conflits

- appel téléphonique à la personne, peut-être avec une tierce personne
- réunion extraordinaire pour discuter du point à régler

### Proposition de formation pour nous aider à organiser différemment un différend

Validation du fait que nous souhaitons organiser régulièrement des formations au sein de VMT Proposition d'une formation « Gestion des émotion » avec Jan-Luc Watsky. Dates à définir.

## Retour groupe solidarité

La famille qui va quitter le CADA sera hébergée provisoirement chez des membres de VMT en attendant de trouver un hébergement pérenne et de lever suffisamment de fonds pour assurer financièrement leur hébergement. Un appartement a été visité mais il nécessiterait un sérieux rafraîchissement. Un autre appartement serait disponible à Metzeral ce qui n'est pas pratique car les enfants sont scolarisés à Munster. Deux autres familles ont besoin d'aide. L'un était au CADA de Munster et loge actuellement dans une cave à Mulhouse. Il faudrait voir si l'association 100 pour 1 de Guebwiller pourrait intervenir. Une autre famille de la vallée a été prise en charge en totalité par une enseignante. Le propriétaire ne peut plus payer les charges. Il faudrait intervenir. Un nouvel appel va être fait.

# Retour de la conférence du groupe santé sur la thérapie quantique

18 personnes présentes

10 personnes de plus intéressées par la deuxième formation

Possibilité d'avoir la Salle St Léger pour 150€. Le groupe valide la réservation de cette salle. une contribution libre sera demandée aux participants.

# Echange d'impression sur le film sur Ungersheim

Le film était passionnant et a fait salle comble. Il donne envie de faire.

On remarque que la commune d'Ungersheim dispose de moyens financiers conséquents qu'elle utilise à bons escient. Il faudrait réfléchir à une transposition dans une zone moins favorisée.

### Préparation de la rencontre du 5 mars

Reporté à la semaine prochaine.

## Question relative à Linky

Reporté à la semaine prochaine

## Bilan AG

Points relevés

- Respecter les délais d'envois pour l'invitation à l'AG (15 jours)
- Il faudrait une adresse mail par membre pour leur envoyer la convocation (couples qui partagent la même adresse mail)
- Rappel de ce qu'il est obligatoire de faire lors des AG (lecture de PV....) : très peu de choses sont en réalités obligatoires.
- Question des pouvoirs à revoir
- Faire un fichier de préparation de l'AG qui pourrait être ré-étulisé chaque année
- Vérifier la durée d'exercice des réviseurs aux comptes (
- Modification de statuts

Après vérification, il suffit de se conformer aux statuts de l'association où figurent toutes ces précisions.

### Remboursement ciné

VMT a effectué pour 47€ de remboursements pour trop perçu aux spectateurs du film « un héritage en herbe ».

2 billets d'entrée à la séance « Qu'est-ce qu'on attend ? » ont été payés par VMT pour des élus.

### Point fiscal

Les dons faits à VMT dans le cadre du groupe solidarité peuvent être défiscalisés. Mais il faut remplir un dossier pour les impôts. Le dossier a été complété. Il sera expédié après relecture.

## Point Recyclerie

Reporté à la semaine prochaine

PROCHAINE REUNION
JEUDI 23 FEVRIER A 20H15